

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2025

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Date de convocation : 04/09/2025
Nombre de membres élus : 15
Nombre de conseillers en fonction : 15
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de procuration : 2

Membres présents :
Mmes BRAULT-PELUZZI Estelle, MULLER Sandrine,
SIMLER Agnès, TRETZ Maïté
M BAUMANN Jean-Marie BLATZ Gérard, FRANCO
Luis, IBACH Patrice, JAEGLER Patrice, SCHÖNSTEIN
Laurent, SCHWEIN Laurent, STRAUDEL Jean-Philippe

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Membre absent non excusé : ./.

Secrétaire de séance :
Mme Estelle BRAULT-PELUZZI

Membre ayant donné procuration : Mme
HARDOUIN Marie-Christine a donné procuration à
Mme BRAULT-PELUZZI Estelle ; Mr HABERKORN
Christophe a donné procuration à Mr IBACH Patrice

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Compte-rendu de réunions
4. Urbanisme (déclarations préalables, certificat d'urbanisme, droit de préemption urbain)
5. AFUa Les Vergers : branchements pour le parc du presbytère
6. Divers

Avant de débiter la séance, Mr le Maire félicite, au nom de l'ensemble du conseil municipal, Mr Laurent Schwein à l'occasion de la naissance de son fils Emil.

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Estelle BRAULT-PELUZZI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE (DEB-09-09-25-01)

Mr Jean-Philippe Straudel souhaite revenir sur deux points :

- Concernant le point 5 « Contrat d'apprentissage », il demande si une réponse écrite a été adressée à Noémie Grunenberger. Mr le Maire répond que non étant donné que le lendemain de la réunion du conseil municipal, il a été informé en mairie qu'elle avait obtenu un poste à l'Assomption de Colmar. Mr Jean-Philippe Straudel et Mme Estelle Brault-Peluzzi estiment qu'il aurait fallu lui répondre et lui faire part de la décision qui a été prise par le conseil municipal. Cet avis est partagé par Mr Jean-Marie Baumann.

- Concernant l'article paru dans la presse le 12 juillet 2025, Mr Jean-Philippe Strauel trouve que les propos de Mr le Maire, à savoir « manque d'argent pour accepter le contrat » sont déplacés. En effet, le conseil municipal avait délibéré en connaissance de cause. Les montants avaient été présentés. Mr le Maire rappelle que les crédits n'étaient pas inscrits dans le budget. Il a été rappelé que la demande était parvenue après le délai et en sachant aussi que Noémie avait indiqué lors de l'entretien qu'elle ne souhaitait pas continuer par la suite dans cette voie professionnelle. Il pense qu'il a donné une réponse trop rapidement.
Mme Estelle Brault-Peluzzi dit que l'on peut tous faire des erreurs mais qu'il faut respecter les personnes et les décisions prises par le conseil municipal.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. COMPTE-RENDU DE REUNIONS

Mr le Maire rend compte des informations ci-dessous et des réunions auxquelles il a participé :

- 6^{ème} journée citoyenne : Cette journée était une belle réussite et a réuni plus de 80 personnes dont de nouveaux habitants. Frédéric Perrin, l'agent technique de la commune était également présent. Différents chantiers importants ont pu être réalisés par les participants qui ont permis de réaliser des économies. Mr le Maire relève également l'aide des exploitants agricoles de la commune par la mise à la disposition du matériel et des machines. Il remercie également l'entreprise Jehl, Exhélia (Luis Franco) pour la mise à disposition de matériels et Mme Agnès Simler, Messieurs Gérard Blatz et Laurent Schönstein pour l'organisation de cette journée.
Mme Agnès Simler indique que différents travaux à effectuer sont listés au fil des mois et les chantiers sont définis lors d'une réunion de préparation. Des entreprises locales et fournisseurs de la commune ont été sollicités pour la mise à disposition de matériels ou de dons. La journée s'est déroulée dans une bonne ambiance et sous le signe de l'entraide.
Mr Gérard Blatz indique qu'il y a lieu d'organiser des journées de travail pour le rangement de l'atelier communal et pour remettre des décorations en place.
Mr Laurent Schönstein déplore l'absence de conseillers pour le rangement en fin de journée.
- Mme Agnès Simler signale que différents travaux ont été effectués à l'école au cours de l'été : mise en peinture de meubles, de la structure de jeux et de la cabane de stockage, nettoyage des cours. Le Local de rangement du matériel de sport a également été remis en état.
- Voyage à Seyches du 14 au 18 août 2025 : 64 personnes ont participé au voyage. L'accueil des seychois était chaleureux et c'était de beaux moments de rencontre et de partages. L'enjeu de ce jumelage est sa pérennisation compte-tenu de l'avancée dans l'âge des participants. Cette année était le 40^{ème} anniversaire de la première venue des amis du Ried dont faisaient partie Messieurs Louis Heitzler et François Dietsch accompagné par le défunt maire honoraire Henri Koehly. Mr François Dietsch a, avec émotion, évoqué cette première rencontre. Les Amis du Ried qui ont noué des contacts avec la Banda "Les Têtes Brûlées" étaient nombreux à faire le déplacement cette année. Mr le Maire rappelle l'historique du jumelage. Au départ les rencontres étaient organisées par la commune puis c'est le comité de jumelage qui a pris le relais. Mr le Maire remercie tous les participants au voyage, le comité de jumelage et principalement sa présidente, Mme Geneviève Goetz pour l'organisation de cet échange. Rendez-vous a été pris pour la visite des seychois à Grussenheim dans deux ans.

- L'aire de jeux a été installée. Il reste à ensemençer le gazon et à effectuer le raccord avec l'enrobé. Mr Jean-Philippe Strauel demande si la facture a déjà été réceptionnée, si des subventions ont été sollicitées et s'il existe une délibération du comité de gestion. Mr le Maire répond qu'une demande a été faite auprès de la Région et que le comité de gestion avait décidé de verser une somme de 20 000 € pour l'aire de jeux.

Mme Estelle Brault-Peluzzi dit qu'il aurait été judicieux de faire une réunion avec les voisins pour les informer de la mise en place de l'aire de jeux qui peut engendrer quelques nuisances. Mr le Maire indique que l'emplacement choisi paraissait être le meilleur et ce projet a été discuté lors d'une réunion du conseil municipal et discuté lors des permanences du maire et des adjoints. Mr Laurent Schönstein répond à Mme Brault-Peluzzi Estelle que lors de la décision de l'emplacement, nous étions tous d'accord pour dire que c'était le meilleur endroit, et qu'elle n'avait rien à y redire.

Mme Sandrine Muller demande si la piste de pétanque sera remplacée.

- Travaux au Foyer : La société Equip Bar a installé un nouveau lave-vaisselle au Foyer. La plonge, la table centrale et le grand réfrigérateur ont également été remplacés. L'ancien matériel trouvera sa place au hangar communal et pourra être utilisé lors du marché de Noël.
- Analyse d'eau : Les dernières analyses d'eau à la mairie et l'école (réalisées par deux laboratoires) font ressortir une teneur en plomb supérieur au seuil autorisé lors du premier jet. Sur proposition de Mme Estelle Brault-Peluzzi, des bouteilles d'eau ont été mises à disposition des élèves. Afin de trouver l'origine de cette non-conformité, Mr Luis Franco a proposé de faire réaliser une analyse à l'entrée du réseau d'eau dans le bâtiment et au bout d'une salle de classe.

Mme Estelle Brault-Peluzzi rappelle que ce problème est apparu à plusieurs reprises depuis 2020. Il faut trouver son origine. Elle indique qu'il est difficile pour les enseignants de surveiller les enfants afin qu'ils ne consomment pas l'eau au premier jet et que l'achat de bouteilles d'eau n'est pas une solution pérenne.

- Vente de fruits et verger communal : Une adjudication de 5 lots de fruits (4 de pommes et 1 de mirabelles) a eu lieu le 31 juillet 2025.

Des pommes ont été ramassées dans le verger communal. 150 litres de jus de pommes ont été pressés pour le marché de Noël. Les quetsches et les prunes récoltées ont été mises dans un tonneau et seront utilisées pour la démonstration de distillation lors du marché de Noël.

Les enfants de l'école iront ramasser des pommes le lundi 15 septembre et des membres de l'association Obstgarde en effectueront le pressage le mardi 16 septembre en présence des élèves.

- Piste cyclable : le dossier suit son cours. Une réunion avec le groupe de contact créé en 2023 et animé par la DREAL pour les sujets "dérogation espèce protégée" en lien avec le hamster aura lieu le jeudi 11 septembre 2025 en mairie de Jebnheim. Un point sur le projet de piste cyclable (demande de dérogation en cours de finalisation par le bureau d'études BEREST) sera effectué.

Mme Agnès Simler donne les informations suivantes :

- remise d'un arrangement aux époux Vogel André dans le cadre de leurs noces d'or le 18 juillet 2025, veille du décès de Mr Vogel.
- célébration du mariage de Mme Aurélie Streitmatter et Mr Yoann Frechas le 26 juillet 2025
- visite à Mme Alberta Husser à l'occasion de son 101^{ème} anniversaire.
- remplacement de deux panneaux du sentier du sanglier

4. URBANISME (DECLARATIONS PREALABLES, CERTIFICATS D'URBANISME, DROIT DE PREEMPTION URBAIN)

DECLARATIONS PREALABLES

Demandeur	Adresse du terrain Objets des travaux
Monsieur GUTH PATRICK 12 a RUE DE LA PAIX 68320 GRUSSENHEIM	12 A RUE DE LA PAIX l'installation d'un carpot photovoltaïque
Monsieur BOLON- TONDA THIERRY 3 RUE DES PEUPLIERS 68320 GRUSSENHEIM	3 RUE DES PEUPLIERS la mise en place d'une porte de garage
Monsieur MASSON LAURENT 5 RTE DE COLMAR 68320 GRUSSENHEIM	5 RTE DE COLMAR la mise en place d'une pergola
Monsieur LANNEAUX DAVID 1imp du Noyer 68320 GRUSSENHEIM	Impasse du Noyer la pose de 6 panneaux photovoltaïques

CERTIFICATS D'URBANISME

Demandeur	Adresse du terrain Objets des travaux
KNITTEL, GEISMAR et MATTIONI 5 BOULEVARD DU CHAMPS DE MARS 68000 COLMAR	17 RTE DE COLMAR
SELARL "Joanne ALBRECHT & Guillaume HAUPTMANN" 64 GRAND'RUE 68320 JEBSSHEIM	22 GRAND'RUE
Maître HERTH Aurélie 6 Rue du Général Kolb 67390 MARCKOLSHEIM	16 Rue des Vosges
Maître HERTH Aurélie 6 Rue du Général Kolb 67390 MARCKOLSHEIM	lieudit EGERT

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Il est décidé de ne pas faire usage du droit de préemption de la commune dans le cadre des transactions suivantes :

- vente de la propriété sise section 4 n°362/16 d'une surface de 12 a 90
- vente de la propriété sise section 4 n°363/16 d'une surface de 1 a 75 (lot 1)
- vente de la propriété sise section 4 n°363/16 d'une surface de 1 a 75 (lot 2)
- vente de la propriété sise section 3 n°28 d'une surface de 10 a 51

5. AFUa LES VERGERS : BRANCHEMENTS POUR LE PARC DU PRESBYTERE

(DEB-09-09-25-02)

Dans le cadre des travaux de l'AFUa Les Vergers, il a été proposé de réaliser un branchement des réseaux (eau, assainissement et électricité) pour le marché de Noël. Cette proposition avait été retenue par le conseil municipal.

Afin de confirmer cet engagement, Mr le Maire soumet ce point au vote.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve la réalisation d'un branchement des différents réseaux pour le marché de Noël
- autorise Mr le Maire à procéder au mandatement des sommes dues qui seront incluses dans les appels de fonds établis par l'AFUa Les vergers et dont les crédits sont inscrits au budget primitif 2025
- autorise Mr le Maire à signer tous les documents afférents à ces travaux.

Mr Jean-Philippe Strauel interroge sur l'aménagement du chemin des vergers. Il pense que ces travaux devraient être discutés en amont. Mr le Maire indique que ce point pourra être traité quand les travaux seront avancés. Mr le Maire signale que les travaux de la bande de roulement sont pris en charge par l'AFUa.

Les appels de fonds n°2 ont été adressés aux propriétaires et devront être payés pour fin septembre. Le montant de cette deuxième participation communale s'élève à 91 354,44 € TTC. Des consultations sont en cours pour la vente du terrain communal.

DEPLACEMENT DE LA LIGNE HTA

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il a débuté les démarches pour le chiffrage des travaux d'enfouissement de la ligne HTA au printemps. Les démarches ont été longues.

Le devis pour l'enfouissement de la ligne HTA a été réceptionné le 1^{er} septembre 2025 :

Désignation	Quantité (unité)	Prix unitaire HT (€)	Montant non réfacté HT (€)	Taux de refaction (%)	Montant réfacté HT (€)	Taux de TVA (%)	Montant réfacté TTC (€)
Poste HTA/BT	1,0	29 261,86	29 261,86 €	0	29 261,86 €	20,0	35 114,23 €
Réseau HTA	719,0	94,62	68 034,02 €	0	68 034,02 €	20,0	81 640,82 €
Montant à régler TTC							116 755,05 €

Il présente le projet qui consistera à l'enfouissement de la ligne aérienne entre l'arrière du lotissement Rue du stade et la tour haute au lieu-dit Egert.

Mr le Maire a pris contact avec le syndicat Territoire d'Énergie Alsace pour la demande de subvention (subvention de 60 % en 2018). A priori, ces travaux ne sont plus subventionnés. Les critères ont évolué depuis 2018. Cependant, un réexamen du dossier sera effectué.

Une demande de subvention sera déposée dans le cadre du Fonds Communal Alsace.

Mr Patrice Jaegler demande si le coût serait inférieur en cas de ligne aérienne. Mr le Maire répond que le coût serait le même et que l'enfouissement permet une sécurisation du réseau.

Mr Jean-Philippe Strauel demande à M. le Maire si nous avons l'argent pour payer ces travaux, il répond que non et que ces travaux ne seront à payer que l'an prochain.

Les crédits de ces travaux seront budgétisés sur le budget 2026.

Après discussion et vote, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve ces travaux qui seront budgétisés dans le budget 2026
- autorise Mr le Maire à déposer une demande de subvention auprès du syndicat Territoire d'Énergie Alsace et de la CeA au titre du Fonds communal Alsace
- autorise Mr le Maire à l'effet de signer tous les documents afférents à cette opération.

6. DIVERS

- **Acquisition d'un ordinateur** : Dans la cadre d'une nouvelle gestion des interventions, du matériel informatique sera acquis pour le dépôt des pompiers.
- **Cimetière militaire** : Mr Jean-Marie Baumann sollicite des informations quant à l'avancée des travaux de réfection des gravures au cimetière militaire. Mr le Maire indique que l'entreprise a démarré au mois de juin et qu'elle réalise ces travaux en fonction de leur emploi du temps. Mr Jean-Philippe Strauel précise que 7 tombes ont été réalisées. Ce dernier pense qu'au vu des gravures réalisées, il n'est pas forcément nécessaire de mettre en peinture les inscriptions et qu'il serait dommage de ne pas réaliser les gravures sur toutes les tombes. Mr le Maire informe qu'il a rencontré Mr Jaquot, responsable du service des sépultures de guerre qui a indiqué que son organisme pourrait réaliser cette mise en peinture. Mr Luis Franco suggère de peindre les lettres afin d'éviter un noircissement.
- **Stèle** : Le Général Jean-Paul Michel avait sollicité la commune pour la mise en place d'une stèle en hommage au lieutenant-colonel Putz par la Maison des Anciens de la 2e DB et la fondation Maréchal LECLERC de Hauteclouque. Elle serait érigée à proximité du lieu où il est mort, près du Schwartzbreckel côté ouest. L'inauguration pourrait se faire lors des cérémonies commémoratives de la libération fin janvier 2026.
Mr Jean-Marie Baumann souligne la bonne intervention sur Audie Murphy lors de l'ouverture du mirco-musée.
- **Ouverture du foyer** : Mme Agnès Simler présente le programme de la semaine d'ouverture du foyer du 19 au 21 septembre prochains. Elle invite les membres du conseil municipal à participer à la permanence le dimanche 21 septembre 2025 de 11 h à 13 h.
- **AFUa Les Vergers** : Mr Jean-Marie Baumann a demandé à Mr le Maire si toutes les délibérations et votes nécessaires à la réalisation de l'AFUa ont bien été faites, il répond que oui. Le président de l'AFUa Mr Etienne Simler étant présent confirme que tout est à jour pour l'AFUa , donc rien ne s'oppose à la réalisation de l'AFUa
- **Rapport SMICTOM** : Un condensé du rapport annuel du SMICTOM est remis à chaque conseiller. Mr le Maire informe le conseil municipal que la journée des élus organisée par le SMICTOM se déroulera le samedi 22 novembre 2025 à Grussenheim. Le programme sera transmis dès réception.
- **Prochaine réunion** : La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 18 novembre 2025 à 20 heures. Une réunion avec Mr Uhrwiller pour la mission d'AMO et étude de vocation pour la maison sise 23 grand'rue aura lieu le mardi 23 septembre 2025 à 19 heures en mairie.
- **Poubelle au niveau du char** : Mme Sandrine Muller demande si la poubelle enlevée au niveau du char sera remise en place car depuis l'enlèvement des déchets sont déversés sur le champ. Il n'est pas prévu de remettre la poubelle. Les personnes de passage sont invitées à ramener les déchets chez eux. L'agent technique fait la tournée tous les lundis matin et n'a pas remarqué de déchets depuis le retrait de la poubelle.

Commune de Grussenheim

PV du CM ordinaire du 9 septembre 2025

- **Comité de gestion** : Mr Jean-Philippe Strauel demande quand seront présentés les comptes du comité de gestion. Lors de la réunion du conseil municipal du mois de juin Mr le Maire lui avait indiqué que ce point serait mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, ce qui n'a pas été fait ni en juillet ni en septembre. Il était indiqué dans le protocole signé avec la Préfecture qu'un bilan financier serait présenté une fois par an au conseil municipal. Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

La séance est levée à 21 heures 45.



Le Maire,

Martin KLIPFEL

La secrétaire de séance,

*"Compte rendu modifié par Mr le Maire
avec refus de concertation avec la secrète*
Estelle BRAULT-PELUZZI

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.